



# Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption

Distr. limitée  
19 novembre 2013  
Français  
Original: anglais

## Cinquième session

Panama, 25-29 novembre 2013

### Projet de rapport

*Rapporteur:* Hu Bin (Chine)

Additif

## VII. Autres questions

### Manifestations spéciales

1. Un certain nombre de manifestations spéciales se sont tenues en marge de la cinquième session de la Conférence, comme indiqué ci-après.

#### Systèmes de signalement d'intérêt public: incitations, protections et nouveaux outils

2. Le 24 novembre, une manifestation spéciale a été organisée par l'ONUDDC et la Vice-présidence de l'intégrité de la Banque mondiale. Ayant fait intervenir des représentants de la Banque mondiale, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et de Transparency International, elle visait à favoriser le dialogue et l'échange d'informations sur les pratiques suivies à l'échelle internationale pour mettre en œuvre des mécanismes de signalement d'actes de corruption dans l'intérêt du public, notamment sur l'application de mesures d'incitation et de protection des dénonciateurs d'abus ainsi que de nouveaux outils de communication et de traitement des plaintes.

#### “Call to Action”: lutte contre la corruption et programme de développement pour l'après-2015

3. Le 25 novembre, une manifestation spéciale s'est tenue sur la campagne “Call to Action” qui avait été lancée par le Pacte mondial en collaboration avec Transparency International, l'Institut de la Banque mondiale et Open Contracting en faveur de la transparence dans les affaires et de l'application de la Convention. Les



participants ont examiné des recommandations concernant les meilleurs moyens d'intégrer la lutte contre la corruption et la bonne gouvernance dans le programme de développement pour l'après-2015.

#### **Lutter contre la corruption par l'éducation**

4. Le 25 novembre, l'ONUSD a organisé une manifestation spéciale sur les initiatives en matière d'éducation qui pouvaient être utilisées pour combattre la corruption. Les intervenants ont présenté des initiatives récemment menées dans ce domaine, notamment l'élaboration d'un cours universitaire complet sur la Convention par l'ONUSD. Les participants ont pris note des importants progrès réalisés dans le cadre de l'Initiative pour l'enseignement universitaire en matière de lutte contre la corruption, dont la quatrième session annuelle s'était tenue le 24 novembre 2013.

#### **Partenariats public-privé constructifs pour prévenir la sollicitation de pots-de-vin: mécanismes de communication de haut niveau**

5. Le 25 novembre ont été présentés, lors d'une manifestation organisée par l'OCDE et le Basel Institute on Governance, les mécanismes de communication de haut niveau, qui constituaient une forme novatrice de partenariat public-privé visant à faire face à la sollicitation de pots-de-vin et qui étaient préconisés par les pays du Groupe des Vingt (G-20). L'expérience de la Colombie, pays pilote dans ce domaine, a été présentée, ainsi que des mécanismes similaires mis en place en Europe orientale et en Amérique latine.

#### **Le rôle des banques mondiales dans la lutte contre la corruption: mettre la Convention en pratique**

6. Le 25 novembre, la British Bankers' Association a organisé une manifestation spéciale sur le rôle des banques mondiales dans la lutte contre la corruption. Les participants ont fait part des expériences de ces banques dans la mise en œuvre, à l'échelle mondiale, de mesures anticorruption ciblées, ils ont discuté des difficultés rencontrées, des politiques menées et des bonnes pratiques suivies en matière de lutte contre la corruption au sein du secteur financier dans le monde, et ils ont mis en avant les domaines dans lesquels les secteurs privé et public pouvaient se soutenir dans les efforts qu'ils déployaient en faveur de la bonne application de la Convention.

#### **L'Initiative pour le recouvrement des avoirs volés: sept ans d'action internationale à l'appui du recouvrement des avoirs volés**

7. Le 26 novembre, L'Initiative pour le recouvrement des avoirs volés (StAR) de la Banque mondiale et de l'ONUSD a organisé à l'intention de ses clients, partenaires et soutiens une manifestation destinée à leur permettre d'examiner les résultats qui avaient été obtenus et les enseignements qui avaient été tirés au bout de sept ans d'existence de l'Initiative, et de définir la voie à suivre. Les discussions ont porté sur l'intérêt et l'impact de l'assistance et des produits d'information fournis dans le cadre de l'Initiative. Les bénéficiaires de cette dernière ont échangé des données d'expérience concernant les efforts de recouvrement d'avoirs volés qu'ils avaient menés avec l'aide de l'Initiative. La manifestation a permis de donner au secrétariat de l'Initiative des orientations quant à la manière dont il pourrait affiner

ses services, outils, approches et partenariats à l'appui de l'application du chapitre V de la Convention.

### **Prévention de la corruption dans le contexte de manifestations sportives et autres grandes manifestations publiques**

8. Le 26 novembre, l'ONUSUD, la présidence russe du Groupe des Vingt et l'OCDE ont organisé une manifestation sur la prévention de la corruption dans le contexte de l'organisation de grandes manifestations publiques et de manifestations sportives, y compris la corruption visant à influencer sur les résultats d'un match. Les présentations ont porté sur un certain nombre d'initiatives internationales et nationales qui avaient été lancées pour combattre ce phénomène, telles que le manuel de l'ONUSUD intitulé *The United Nations Convention against Corruption: a Strategy for Safeguarding against Corruption in Major Public Events*, une proposition de la Fédération de Russie visant à créer une alliance mondiale multipartite en faveur de l'intégrité dans le sport et la publication intitulée *Criminalization Approaches to Combat Match-fixing and Illegal/Irregular Betting: a Global Perspective*, produite conjointement par l'ONUSUD et le Comité international olympique, ainsi que sur les travaux du Secrétaire chargé de la prévention de la corruption au Brésil et du Pacte mondial.

### **L'avenir des stratégies nationales de lutte contre la corruption dans les pays arabes**

9. Le 26 novembre, le Réseau arabe pour le renforcement de l'intégrité et la lutte contre la corruption et le PNUD ont organisé une manifestation sur la recherche d'idées nouvelles pouvant permettre de renforcer l'efficacité des stratégies nationales de lutte contre la corruption et leur coordination dans les pays arabes, l'examen des enseignements tirés des réussites et des échecs passés et les moyens de mettre à profit le Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption. Les présentations ont principalement porté sur l'expérience régionale de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies, et les moyens d'exploiter les résultats du processus d'examen pour identifier des résultats concrets et réalisables.

### **Le secteur privé et les risques de corruption**

10. Le 26 novembre, des représentants du Gouvernement français et d'entreprises privées françaises ont présenté les activités qu'ils menaient en matière de lutte contre la corruption et la sollicitation de pots-de-vin dans le cadre de la coopération entre les secteurs public et privé.

### **Présentation du Guide sur l'intégrité des juges et des services de poursuite**

11. Le 26 novembre, l'ONUSUD a lancé un guide d'application et un cadre d'évaluation qui traitent des problèmes rencontrés et des approches suivies dans l'application de l'article 11 de la Convention, en particulier de l'intégrité des juges et des services de poursuite. En outre, des présentations ont été faites sur les travaux effectués à l'appui de l'intégrité et de l'indépendance des juges, notamment par le PNUD, l'OCDE et le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement.

**Processus d'examen: bilan et perspectives**

12. Le 26 novembre, la Coalition de la société civile pour la Convention des Nations Unies contre la corruption a organisé une manifestation spéciale sur le Mécanisme d'examen lors de laquelle ont été présentées des propositions visant à le renforcer. Ces présentations ont consisté notamment en: a) un rapport de Transparency International mettant en avant l'importance d'un processus de suivi du processus d'examen, de la participation d'acteurs informés, de la publication des éléments pris en compte pour l'examen et des résultats de l'examen, de la réduction des délais et de la mise à disposition de ressources suffisantes; b) une présentation de l'Organisation des États américains exposant l'intérêt des contributions faites par les acteurs de la société civile pour le suivi du processus d'examen de la Convention interaméricaine contre la corruption; c) des présentations faites par les représentants de l'Arménie et du Maroc, qui ont décrit le processus d'examen tel qu'il s'était déroulé dans leur pays et qui ont avancé des suggestions d'amélioration; et d) des observations des représentants de la Ghana Integrity Initiative et du U4 Anti-Corruption Resource Centre.

**Contribution des professions juridiques à la lutte mondiale contre la corruption**

13. Le 26 novembre, une manifestation parallèle organisée par l'Association internationale du barreau a porté sur les différents moyens qu'avaient les avocats et les organismes qui les représentent de participer aux efforts nationaux et internationaux de lutte contre la corruption, y compris en rapport avec la Convention. Des exemples de participation fructueuse d'avocats à la mise en place de cadres de lutte contre la corruption aux niveaux national et mondial y ont été présentés.

**Éradiquer la corruption: atelier sur le dialogue entreprise-gouvernement et action collective**

14. Le 26 novembre, l'Initiative Partenariat contre la corruption du Forum économique mondial a tenu une séance de réflexion qui a rassemblé des experts des diverses parties concernées pour définir plus avant les éléments que les actions collectives devaient comporter pour porter leurs fruits et les moyens d'optimiser la participation aux niveaux régional et national en améliorant le dialogue entre les entreprises et les gouvernements.

**Flux financiers illicites**

15. Le 27 novembre, l'ONUSUD a organisé, de concert avec l'OCDE, l'Initiative pour le recouvrement des avoirs volés et la Banque mondiale, une manifestation spéciale consacrée à la question des flux financiers illicites. Des experts des organismes précités ont présenté les études qui avaient été réalisées et les méthodes qui avaient été suivies en la matière, et des experts du PNUD, du Global Financial Integrity et de la Norvège ont examiné les difficultés que posaient la définition et la quantification de ces flux ainsi que les problèmes qui y étaient liés. Dans leur présentation, les experts de l'ONUSUD ont insisté sur la possibilité de recourir à la Convention pour combattre les risques associés à ces flux.

### **Systèmes de déclaration de patrimoine: résultats, principes et innovations**

16. Le 27 novembre, l'ONUSUDC, l'Initiative StAR et la Banque mondiale ont tenu une manifestation spéciale sur les systèmes de déclaration de patrimoine lors de laquelle ils ont exposé la manière dont ces systèmes pouvaient être utilisés pour identifier et prévenir efficacement les conflits d'intérêts et les variations inexplicables de richesse, ainsi que comme outil clef dans les enquêtes financières. La Banque mondiale a présenté ses données mondiales sur le sujet et fourni un aperçu des politiques et caractéristiques de conception qui avaient contribué à améliorer les résultats. Des experts français et géorgiens ont présenté leur propre expérience des défis que posait la gestion des systèmes de déclaration de patrimoine de leur pays et les enseignements qui en avaient été tirés. Un expert russe a décrit les principes clefs du Groupe des Vingt en la matière.

### **Table ronde sur les mesures réglementaires susceptibles de renforcer le rôle du secteur privé contre la corruption dans le milieu international des affaires**

17. Le 27 novembre, l'ONUSUDC et l'OCDE ont organisé, en coopération avec l'Équipe spéciale sur l'amélioration de la transparence et la lutte contre la corruption du Sommet Business-20 (B-20), une table ronde sur les moyens réglementaires susceptibles de renforcer le rôle du secteur privé contre la corruption dans le milieu international des affaires. La manifestation a rassemblé des représentants du secteur privé et des pouvoirs publics de certains pays, qui se sont attachés à identifier des solutions envisageables pour encourager la déclaration volontaire, l'autodéclaration et la coopération active des entreprises avec les services de détection et de répression. Les participants sont convenus qu'il fallait, pour trouver des solutions efficaces aux problèmes soulevés, que les pouvoirs publics et les entreprises délibèrent plus avant, ce qu'ils allaient pouvoir faire dans le cadre d'un groupe de travail qui se réunirait en marge du B-20 ou du Forum économique mondial.

### **Mesures incitatives juridiques visant à promouvoir l'intégrité et la coopération des entreprises**

18. Le 27 novembre, l'ONUSUDC et l'Académie internationale de lutte contre la corruption ont, à l'occasion du lancement de deux nouvelles ressources élaborées dans le cadre d'un projet commun, organisé une manifestation pour échanger des informations à cet égard. Un guide intitulé *A resource guide on State measures for strengthening corporate integrity* proposait aux États Membres un ensemble de mesures d'incitation et de sanction à appliquer pour atteindre les objectifs de la Convention en matière de prévention et de lutte contre la corruption dans le secteur privé. L'Académie a annoncé qu'elle organiserait du 24 au 26 mars 2014 une formation sur les bonnes pratiques dans ce domaine.

### **Prévenir la corruption dans les systèmes de passation des marchés publics: pourquoi c'est important**

19. Le 27 novembre, l'ONUSUDC, l'OCDE, l'Académie internationale de lutte contre la corruption, le PNUD et la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international ont organisé une manifestation spéciale pour sensibiliser les esprits à l'impact de la corruption sur les systèmes de passation de marchés publics dans le monde. Les États Membres ont été informés des bonnes pratiques en

matière de prévention de la corruption et de renforcement de l'efficacité des systèmes de passation de marchés publics qui émanaient de rapports, guides et outils de formation récemment publiés. Plusieurs publications ont été lancées, notamment le guide de l'ONUDC intitulé *Guidebook on anti-corruption in public procurement and the management of public finances*.

#### **Cinquième Forum des parlementaires: législateurs nationaux et droit international en faveur de la responsabilité**

20. Le 27 novembre, l'Organisation mondiale de parlementaires contre la corruption a tenu son cinquième Forum des parlementaires. Deux discussions de groupe ont été organisées sur l'élargissement de la représentation parlementaire à la Conférence des États parties à la Convention et sur la possibilité de recourir à la Convention pour améliorer la responsabilité publique par l'intermédiaire des représentants publics. Le Forum a produit un ensemble de recommandations (voir annexe).

#### **Programme de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord pour le développement de l'intégrité**

21. Le 28 novembre, une manifestation spéciale a été organisée pour présenter les travaux de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) visant à promouvoir les bonnes pratiques et réduire les risques de corruption dans les secteurs de la défense et de la sécurité. Les progrès accomplis dans le cadre du Programme de l'OTAN pour le développement de l'intégrité ont été brièvement présentés et les représentants de certains États participants ont souligné comment les outils du Programme avaient été utilisés pour renforcer la transparence, la responsabilité et l'intégrité en matière de défense.

#### **Droits de l'homme contre corruption: discussion de groupe**

22. Le 28 novembre, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a organisé une manifestation sur la manière dont la lutte contre la corruption et le respect des droits de l'homme se complétaient et se renforçaient mutuellement. Les présentations ont principalement porté sur les difficultés et possibilités qu'il y avait d'exploiter le vaste potentiel d'amélioration de la coopération internationale, y compris au niveau intergouvernemental, pour renforcer l'application de la Convention et des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme.

#### **Formation théorique et pratique en matière de corruption à l'Académie internationale de lutte contre la corruption**

23. Le 28 novembre, une manifestation spéciale a été organisée sur le rôle de l'Académie internationale de lutte contre la corruption dans la prévention de la corruption et la lutte contre ce phénomène. Une présentation a été faite sur le programme de master de l'Académie, et les participants ont examiné plus avant comment l'Académie pouvait collaborer avec des États et d'autres partenaires non gouvernementaux pour améliorer l'enseignement en matière de lutte contre la corruption.

**Transparence des procédures de passation de marchés: enseignements tirés de la coopération pour le développement s'agissant d'obtenir de meilleurs résultats par une communication et une participation renforcées**

24. Le 28 novembre, le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement et l'Institut de la Banque mondiale ont organisé une manifestation qui a permis de démontrer l'intérêt de procédures de passation de marchés transparentes aux fins de l'exécution des dispositions de la Convention relatives aux marchés et d'échanger des connaissances sur l'expérience pratique acquise concernant ces procédures et le renforcement le réseau de praticiens existant.

**Importance de la déontologie et du respect des règles en matière de lutte contre la corruption: nouveaux outils de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de la Banque mondiale**

25. Le 28 novembre, l'ONUSUDC a organisé, en coopération avec l'OCDE, une manifestation sur l'importance de la déontologie et du respect des règles en matière de lutte contre la corruption pour les entreprises. Deux outils ont été présentés, qui visaient à aider le secteur privé à renforcer les règles de déontologie et à mieux les respecter: la nouvelle publication de l'ONUSUDC intitulée *Un programme de déontologie et de conformité contre la corruption pour les entreprises: guide pratique*, et la publication intitulée *Anti-Corruption Ethics and Compliance Handbook*, élaborée conjointement par l'ONUSUDC, l'OCDE et la Banque mondiale.

**Élaboration de stratégies nationales de lutte contre la corruption**

26. Le 28 novembre, le Gouvernement marocain a organisé une manifestation spéciale lors de laquelle les intervenants ont fait part de leur expérience pour ce qui était de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies nationales de lutte contre la corruption. Le Gouvernement malaysien a présenté la déclaration sur les stratégies anticorruption qui avait été adoptée lors d'une réunion régionale tenue à Kuala Lumpur en octobre 2013. Les intervenants ont insisté sur le rôle que pouvaient jouer les acteurs extérieurs au secteur public, notamment la société civile, les entreprises et le milieu universitaire, dans l'élaboration, l'application et le suivi de stratégies nationales.

## **VIII. Ordre du jour provisoire de la sixième session**

27. À sa [...] séance, le [...] novembre 2013, la Conférence a approuvé le projet d'ordre du jour provisoire de sa sixième session (CAC/COSP/2013/L.2), étant entendu que la version définitive de l'ordre du jour provisoire et du projet d'organisation des travaux serait établie par le Secrétariat conformément au règlement intérieur de la Conférence.

## **IX. Adoption du rapport de la Conférence**

28. À sa [...] séance, le [...] novembre 2013, la Conférence a adopté le rapport sur les travaux de sa cinquième session (CAC/COSP/2013/L.1 et Add.1 à [...]).